

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Website: [www.au.int](http://www.au.int)

## Commissaire chargé(e) des infrastructures et de l'énergie (I&E)

### Profil du poste

Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Infrastructures et énergie (I&E)
Nombre de subordonnés directs	Un (1) Directeur	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	1 Direction et 1 bureau technique spécialisé	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

### Valeurs de l'UA

- Penser à l'Afrique avant tout
- Intégrité et impartialité
- Efficacité et professionnalisme
- Transparence et responsabilité
- Respect de la diversité et du travail d'équipe
- Partage d'informations et de connaissances

### Contexte

Sous l'autorité du Président de la Commission, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies en matière d'infrastructure et d'énergie conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent.

Il/elle joue un rôle de premier plan dans les discussions avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques en vue de la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/la commissaire doit être très attaché(e) aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine

### Principales fonctions

- a) Définir les objectifs généraux du portefeuille « Infrastructures et énergie » conformément à l'Agenda 2 063 de l'UA ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels relatifs au portefeuille « Infrastructures et énergie » et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Adresser des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Établir régulièrement un dialogue et une collaboration efficaces, en collaboration avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur rendre compte en temps utile ;
- e) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante ;
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication par les États membres de l'Agenda 2 063 de l'UA aux niveaux régional et national;
- h) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés afin de promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Promouvoir une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et, inspirer des performances et des prestations de haut niveau dans l'ensemble du portefeuille.

## Responsabilités spécifiques

- a) Jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration, l'harmonisation et la ratification des politiques et programmes d'infrastructure continentale relatifs aux infrastructures interconnectées pour permettre la mise en œuvre de projets d'infrastructure transfrontaliers afin d'améliorer l'interconnectivité ;
- b) Assurer et promouvoir des stratégies et des mécanismes pour faire progresser le développement intégré des infrastructures dans les États membres de l'UA, y compris la mobilisation des ressources et le soutien technique des États membres et des partenaires au développement en vue d'assurer la connectivité continentale par voie ferroviaire, terrestre, maritime et aérienne ;
- c) Assure la promotion de l'accélération des programmes de transformation numérique parmi les États membres afin de s'assurer que l'Afrique est bien outillée pour adopter et bénéficier des technologies émergentes et du paysage numérique mondial dynamique ;
- d) Jouer un rôle de premier plan dans le plaidoyer pour la sécurité et la sûreté des projets d'infrastructures de grande envergure à travers la coopération et le partenariat avec les États membres, les communautés économiques régionales (CER) et les partenaires de développement afin de prévenir les dommages, le vol et l'utilisation non autorisée des infrastructures ;
- e) Assurer la direction de la mise en œuvre et de la pérennisation des projets d'infrastructure phares de l'Agenda 2063, tels que le réseau intégré à haut débit, le projet de barrage du Grand Inga, le marché unique du transport aérien en Afrique et la cybersécurité, afin de garantir la disponibilité des infrastructures nécessaires pour améliorer les échanges commerciaux, stimuler la croissance et créer des emplois dans les États membres ;
- f) Faciliter l'adoption de DotAfrica (.africa), le domaine de premier niveau géographique africain (gTLD) en obtenant le soutien des États membres et des organisations du secteur privé pour permettre aux citoyens, aux organisations et aux gouvernements africains d'associer leurs services à l'Afrique et à son peuple ;
- g) Jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de mécanismes de responsabilité à l'échelle du continent pour suivre la mise en œuvre de la vision de l'UA sur les infrastructures à travers la coordination et le suivi des résultats ; et
- h) Jouer un rôle de premier plan dans le suivi et l'évaluation du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) afin d'assurer la réalisation des plans d'action visant à réaliser des projets d'infrastructure qui intègrent l'énergie, le transport et la mise en valeur de l'eau à l'échelle du continent.

## Relations clés

### Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'AU
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

### Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

## Exigences académiques

- Master en ingénierie, en gestion de la construction, en architecture, en économie foncière, en immobilier, en urbanisme ou dans un domaine étroitement lié délivrée par une institution reconnue.
- Un doctorat en ingénierie, en gestion de la construction, en architecture, en économie foncière, en urbanisme ou dans un domaine étroitement lié, délivrée par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.

## Expérience pertinente

- Doit avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/ fonction publique, une institution internationale ou régionale.

## Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

## Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations ; et

## Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et encadrer les autres afin d'améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

## Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agit en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influence de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et propose des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influence les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présente les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

## Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

## Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

**Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.**